



## **Planification pluriannuelle de l'immigration : La question des étudiants internationaux dans le réseau universitaire québécois.**

**Le 15 août 2025**

Un mémoire de l'Université Concordia, déposé auprès de la Commission des relations avec les citoyens dans le cadre de l'étude sur la planification pluriannuelle de l'immigration

<b>Sommaire .....</b>	<b>3</b>
<b>Concordia, une université québécoise .....</b>	<b>6</b>
<b>L'université Concordia en chiffres .....</b>	<b>7</b>
<b>L'importance des étudiants internationaux .....</b>	<b>10</b>
Une présence historique et une importante forme de diplomatie .....	10
Les étudiants internationaux et l'économie du Québec .....	11
Un rôle crucial dans les finances des universités et des politiques gouvernementales de financement du réseau universitaire .....	13
Des acteurs indispensables à l'écosystème de recherche québécois .....	14
<b>Portrait de l'évolution de la présence des étudiants internationaux dans les universités Québécoises .....</b>	<b>17</b>
<b>Limites et impacts du Projet de loi 74 .....</b>	<b>19</b>
PEQ : Récompenser les démarches de francisation .....	20
<b>Rappel des recommandations .....</b>	<b>23</b>
<b>Annexes .....</b>	<b>24</b>
<b>Notes, sources et références .....</b>	<b>26</b>

## SOMMAIRE

Concordia, fondée en 1974 à la suite de la fusion du Loyola College et de la Sir George Williams University, célèbre cette année son 50<sup>e</sup> anniversaire.

Au fil des décennies, Concordia a évolué tout en maintenant son engagement envers l'accessibilité, la diversité et l'excellence, contribuant ainsi à l'économie du Québec grâce à des initiatives innovantes dans des secteurs comme l'intelligence artificielle, la cybersécurité et la santé préventive.

Alors que le gouvernement du Québec se lance dans un exercice de planification pluriannuelle de l'immigration, il s'attardera pour la première fois à la question de l'immigration temporaire. Dans ce contexte, les universités sont particulièrement touchées, puisqu'une part non négligeable de l'immigration temporaire provient des étudiants internationaux. Montréal qui est reconnue comme la principale ville universitaire en Amérique du Nord et le cœur de la recherche universitaire au Canada sera aussi impactée, puisque les étudiants internationaux, nous le verrons, sont un rouage essentiel du secteur de la recherche.

La présence des étudiants internationaux dans les universités canadiennes, notamment à Concordia, enrichit l'environnement académique et culturel depuis le XIX<sup>e</sup> siècle. Ces étudiants apportent une diversité de perspectives et renforcent la réputation mondiale des institutions d'enseignement supérieur. Leur intégration et leur participation active à la vie académique favorisent l'innovation et le développement du capital humain, essentiel pour les économies locales et nationales. Ils maintiennent également des liens durables avec le Québec, devenant des ambassadeurs de la province à l'étranger.

L'économie du Québec bénéficie considérablement de la présence des étudiants internationaux. En 2022, les dépenses au Québec de ces derniers ont atteint 4,2 G\$, soit un peu moins de 1% du PIB du Québec, ce qui est significatif. Bien que ces droits de scolarité soient un élément clé, son impact économique va bien au-delà: logement, transport, alimentation, commerce de détail, culture, tourisme, etc. Les visites de leurs proches ont, à elles seules, injecté 33,4 M\$ dans l'économie.<sup>1</sup> La présence des effectifs internationaux génère aussi des recettes fiscales importantes: 1,1 G\$ en impôts et taxes en 2022, en partie grâce aux revenus gagnés en travaillant. Considérée comme une exportation de services, l'éducation internationale constitue un levier économique important pour le Québec, comparable à plusieurs industries clés.<sup>2</sup>

Alors que le gouvernement du Québec a annoncé une intention claire de diminuer de façon importante le nombre de personnes immigrantes permanentes et temporaires, nous croyons que l'État québécois doit s'assurer prioritairement que l'atteinte de ses cibles se fassent en minimisant les impacts négatifs, particulièrement à moyen et à

long terme sur l'économie et la société québécoise.

Le sous-financement structurel des universités québécoises est actuellement estimé à deux milliards de dollars. Face à cela, le gouvernement encourageait jusqu'à récemment les établissements collégiaux et universitaires à augmenter leur recrutement international pour compenser le manque de financement public. Les revenus générés par les étudiants internationaux, qui atteignaient près de 520 millions de dollars par an en 2023, sont essentiels au fonctionnement des universités. L'imposition de quotas ainsi que de nombreuses modifications réglementaires touchant les étudiants internationaux, tant au Canada qu'au Québec, ont entraîné une baisse de 45,9% des demandes d'admission en provenance de l'international entre avril 2024 et avril 2025, aggravant le sous-financement universitaire.<sup>3</sup> En fait, la baisse anticipée des inscriptions des étudiants internationaux, nous permet d'estimer une perte nette pouvant totaliser plus de 200 M\$ pour le réseau universitaire en 2025-2026.

Les universités, notamment à travers leurs chercheurs et étudiants aux cycles supérieurs, jouent un rôle crucial dans la recherche et le développement (R & D) au Québec. En effet, à l'automne 2024, 46% des inscriptions dans un programme de recherche à la maîtrise et doctorat provenaient de l'international et sont indispensables au fonctionnement de nos chaires de recherche.

Ainsi, limiter le nombre d'étudiants internationaux aux cycles supérieurs risquerait de diminuer la qualité et le volume de R & D au Québec, aggravant un retard déjà préoccupant en matière d'innovation.

Le recrutement d'étudiants internationaux est vital non seulement pour le financement des universités, mais aussi pour soutenir l'innovation et la compétitivité du Québec et du Canada dans un contexte mondial en évolution rapide, où les règles qui encadraient jadis le commerce mondial sont sous pression.

Avec l'adoption du projet de loi 74 en décembre dernier et le décret ministériel imposant des quotas, les administrations universitaires ont dû jongler avec des outils de suivi complexes et peu adaptés au contexte universitaire, en plus d'anticiper des problèmes futurs découlant des changements de processus et de règles au Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration. Le gouvernement devrait prendre acte de la situation actuelle dans le marché des étudiants internationaux universitaires plutôt que d'ajouter un processus contraignant de suivi aux universités.

Afin de maintenir la compétitivité du Québec, d'assurer la survie de la langue française, de maintenir la viabilité financière des universités ainsi que de soutenir l'essor de la recherche et de l'innovation québécoises, nous présentons les recommandations ci-après :

**Recommandation 1 :**

*Considérant le caractère distinctif de la présence historique des étudiants internationaux dans le milieu universitaire ainsi que de leur rôle important sur la vie académique, leur rôle en recherche et du rôle crucial que joue la diaspora de nos diplômés universitaires pour le Québec à l'international, nous recommandons de ne pas réduire davantage le nombre d'étudiants internationaux au niveau universitaire.*

**Recommandation 2 :**

*Que le gouvernement prenne acte de la tendance actuelle sur les demandes d'inscriptions en provenance de l'international et qu'il abroge le décret de 2025.*

**Recommandation 3 :**

*Que, si le gouvernement tient absolument à conserver des quotas à travers un décret, qu'il retire les quotas pour les cycles supérieurs.*

**Recommandation 4 :**

*Que, si le gouvernement tient absolument à conserver des quotas à travers un décret, qu'il retire les quotas pour les demandes de renouvellements de certificat d'acceptation du Québec.*

**Recommandation 5 :**

*Que le gouvernement améliore et accélère les procédures conduisant à l'obtention ou au renouvellement d'un certificat d'acceptation du Québec.*

**Recommandation 6 :**

*Que le gouvernement préserve le Programme de l'expérience québécoise volet diplômés, tout en le modifiant pour que les critères prennent en compte les compétences en français réelles de la personne candidate plutôt que du statut linguistique de son programme universitaire.*

**Recommandation 7 :**

*Considérant les impacts négatifs que la mesure aurait sur la rétention de chercheurs postdoctoraux que le gouvernement du Québec ne demande pas au gouvernement fédéral une compétence en français de niveau 7 pour accéder au permis de travail de 2 ans post-diplôme.*

## CONCORDIA, UNE UNIVERSITÉ QUÉBÉCOISE

Fondée en 1974 à la suite d'une fusion proposée par le gouvernement du Québec du Loyola College et de la Sir George Williams University, l'Université Concordia fête cette année son 50<sup>e</sup> anniversaire. Si l'Université a beaucoup changé au cours de ses cinq décennies d'existence, notamment en faisant de plus en plus de place à la recherche, nous sommes déterminés à rester fidèles à nos valeurs en promouvant l'accessibilité, la diversité et l'excellence tout en stimulant la créativité et l'innovation et en exerçant une influence positive sur nos étudiantes et étudiants et le monde qu'ils contribuent à façonner.

Les activités d'enseignement et de recherche de l'Université Concordia, quant à elles, constituent des atouts majeurs pour le développement du Québec au point de vue social, économique et culturel. De plus, notre engagement en matière d'innovation dynamise nos activités dans des secteurs clés pour notre société, tels que les batteries et l'électrification des transports, la cybersécurité, l'intelligence artificielle appliquée, la santé préventive, la bioproduction, la production cinématographique, les arts médiatiques, le vieillissement des populations et les villes intelligentes.

## L'UNIVERSITÉ CONCORDIA EN CHIFFRES

<p>Concordia fait partie intégrante de l'offre universitaire du Québec, avec environ 10 % de l'effectif étudiant<sup>4</sup> et une offre de programmes diversifiée.</p>	<p><b>49 714</b> étudiantes et étudiants à des cours assortis et non assortis de crédits<sup>5</sup> Quelque <b>400</b> programmes du 1<sup>er</sup> cycle et <b>120</b> programmes des cycles supérieurs<sup>6</sup></p>
<p>Concordia contribue à retenir les talents du Québec au Québec, tant pour des anglophones qui poursuivent leur parcours ici que pour des francophones qui veulent acquérir des compétences à la fois en français et en anglais.</p>	<p><b>Près de 70 %</b> viennent du Québec<sup>7</sup> <b>Près de 20 %</b> ont le français comme langue maternelle<sup>8</sup></p>
<p>Des étudiantes et étudiants de l'extérieur du Québec qui contribuent à la vitalité de notre réseau universitaire et du Québec.</p>	<p><b>10 %</b> des étudiantes et étudiants viennent d'ailleurs au Canada<sup>9</sup> <b>23 %</b> sont des étudiantes ou étudiants internationaux, soit <b>10 623</b> équivalents temps plein, venant de plus de 150 pays, dont près de <b>20 %</b> de la francophonie, et parmi eux, plus de la moitié arrivant de France.<sup>10</sup></p>
<p>Des étudiantes et étudiants satisfaits avec un fort taux de persévérance et de diplomation</p>	<p><b>260 000</b> diplômées et diplômés dans le monde entier<sup>11</sup> <b>89 %</b> : Taux de persévérance après un an <b>81 %</b> des étudiantes et étudiants de dernière année du 1<sup>er</sup> cycle se disent satisfaits ou très satisfaits de la qualité d'enseignement dont ils ont bénéficié à Concordia<sup>12</sup> <b>84 %</b> des étudiantes et étudiants des cycles supérieurs ont jugé bonne, très bonne ou excellente la qualité de leur expérience universitaire à Concordia<sup>13</sup> <b>82 %</b> des étudiantes et étudiants des cycles supérieurs ont jugé bonne, très bonne ou</p>

	<p>excellente la qualité de leur expérience générale à Concordia<sup>14</sup></p>
<p>Une université québécoise qui se distingue, ici et partout dans le monde, pour son excellence en enseignement et en recherche et pour son engagement en tant qu'établissement responsable.</p>	<p><b>1<sup>re</sup></b> en Amérique du Nord : universités établies depuis moins de 50 ans<sup>15</sup></p> <p><b>1<sup>re</sup></b> au Canada : universités établies depuis moins de 50 ans<sup>16</sup></p> <p><b>80<sup>e</sup></b> au monde dans la catégorie Réduction des inégalités<sup>17</sup></p> <p><b>26<sup>e</sup></b> dans la catégorie Villes et communautés durables<sup>18</sup></p> <p><b>51<sup>e</sup></b> dans la catégorie Action climatique<sup>19</sup></p> <p>Parmi les <b>200 meilleures du monde en 2023</b> dans la catégorie Soutien aux objectifs de développement durable<sup>20</sup></p> <p><b>1<sup>re</sup></b> au Canada, <b>3<sup>e</sup></b> en Amérique du Nord et <b>5<sup>e</sup></b> au monde pour la Recherche en génie logiciel<sup>21</sup></p> <p><b>2<sup>e</sup></b> au Canada pour son programme de MBA<sup>22</sup></p> <p><b>2<sup>e</sup></b> au Canada et parmi les 150 meilleures du monde pour ses programmes d'art et de design<sup>23</sup></p> <p><b>6<sup>e</sup></b> au Canada au titre des universités généralistes pour le total des fonds consacrés à la recherche <sup>24</sup></p> <p><b>4<sup>e</sup></b> au Canada et parmi les 75 meilleures du monde dans la discipline du génie des communications<sup>25</sup></p> <p><b>3<sup>e</sup></b> au Canada et parmi les 100 meilleures du monde dans les disciplines de la communication et des études des médias<sup>26</sup></p> <p>Codirige le Consortium national pour la cybersécurité, doté de <b>160 millions de dollars</b><sup>27</sup></p> <p>Institution de chef de file pour Volt-Age, un</p>

---

projet Apogée de <b>205 millions de dollars</b> (123 millions de dollars + 85 millions de dollars) sur l'électrification de la société <sup>28</sup>
---

---

## L'IMPORTANCE DES ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX

### **Une présence historique et une importante forme de diplomatie**

Depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, la présence des étudiants internationaux dans les universités canadiennes, québécoises et occidentales a contribué de manière significative à façonner l'environnement académique et culturel.

Au-delà des avantages académiques, tels que la diversification des perspectives et des savoirs, la présence de ces étudiants a renforcé la réputation mondiale des institutions d'enseignement supérieur, favorisant la collaboration interdisciplinaire et interculturelle. En intégrant divers réseaux de recherche et en participant activement à la vie académique, les étudiants internationaux ont également stimulé des innovations et enrichi le capital humain, ce qui a eu des répercussions positives à long terme pour les économies locales et nationales. Leur présence historique, qui témoigne de l'ouverture des universités à la diversité, renforce l'inclusion et la compétitivité des institutions sur la scène mondiale.

La mobilité étudiante a de nombreux avantages et intérêts, au-delà de voir les étudiants internationaux s'installer dans le pays de leur université d'accueil.

Les étudiantes et étudiants d'ailleurs qui viennent ici approfondir leurs connaissances – à leurs frais – ont le choix de rester ou de rapporter leur expertise dans leur pays d'origine, ou n'importe où ailleurs. Cela fait partie de la vitalité d'une coopération internationale qui dépasse la diplomatie. Ils maintiennent une relation privilégiée avec le Québec qui les a accueillis, et restent des alliés tout au long de leur vie, peu importe où ils s'établissent. Chaque diplômé qui part à l'étranger a le potentiel d'être un ambassadeur pour le Québec.

Tout comme les étudiants québécois qui étudient à l'extérieur du Québec et ramènent avec eux un morceau d'ailleurs qui enrichit leur expertise et notre compréhension du monde.

Le réseau des diplômés de nos universités qui se retrouvent partout dans le monde constitue un ancrage formidable pour le rayonnement international du Québec, tout autant que lorsque des Québécois voyagent ou s'établissent à l'étranger.

Quelques exemples concrets témoignent de l'importance de ce réseau.

Chaque année, Concordia collabore avec les institutions et représentants du gouvernement du Québec ou des acteurs économiques qui s'intéressent à l'attraction des investissements ou de la main-d'œuvre qualifiée vers le Québec, tout comme ceux qui s'intéressent à la promotion du commerce ou des exportations à l'étranger. Le réseau des délégations générales, les organisateurs de missions économiques, Montréal International, les chambres de commerce ou les associations industrielles bénéficient tous des liens qui nous unissent avec les diplômés de Concordia, comme d'autres universités du Québec, qu'elles soient francophones ou anglophones.

La diaspora internationale formée par les diplômés des universités québécoises constitue une richesse incommensurable pour le développement économique, social et culturel du Québec, qu'il faut veiller à cultiver et à intégrer dans l'analyse des retombées de nos efforts d'attraction et de rétention des étudiants. Les étudiantes et étudiants qui repartent forment un inestimable réseau mondial d'alliés du Québec.

### **Les étudiants internationaux et l'économie du Québec**

Un rapport publié par la Chambre de commerce du Montréal métropolitain en 2022 réaffirme les conclusions de son étude de 2016, à savoir que l'avantage économique apporté par l'enseignement supérieur à la ville est mesurable et substantiel.

« En contribuant au développement du capital humain par le savoir transmis à leurs diplômées et diplômés ainsi que la création et la diffusion de connaissances, les universités haussent la productivité de l'ensemble de la société », précisent les auteurs du document.

D'après l'étude de la chambre, intitulée *La contribution des universités du Grand Montréal à l'économie du Québec*, les établissements d'enseignement supérieur ont accru le produit intérieur brut de la ville de quelque 26,2 milliards de dollars en 2019-2020. Les retombées économiques liées aux dépenses des universités y ont ajouté 4,3 milliards, tandis que celles des étudiantes et étudiants internationaux ont atteint 3,4 milliards<sup>29</sup> en plus de leur contribution aux activités de recherche des universités montréalaises.

Plus récemment un rapport de Volume 10 intelligence sur le rôle des étudiants internationaux au Québec concluait qu'en 2022 les dépenses au Québec des étudiants internationaux ont atteint 4,2 G\$, soit un peu moins de 1% du PIB du Québec. De plus, la présence des effectifs internationaux a généré des recettes fiscales importantes de 1,1 G\$ en impôts et taxes pour la même année.<sup>30</sup>

L'accès à une main-d'œuvre qualifiée est un enjeu pour le Québec. Si cette idée semble galvaudée dans les médias, elle n'en est pas moins vraie.

Dans son plan stratégique 2023-2027, le ministère de l'Enseignement supérieur définit l'enjeu de la main-d'œuvre comme le premier point d'analyse de l'environnement en ce qui a trait au développement économique<sup>31</sup>.

« En raison du contexte postpandémique, conjugué au phénomène de vieillissement de la population, le Québec fait maintenant face à une pénurie de main-d'œuvre qui touche la plupart des secteurs d'activité et des régions. La rareté de la main-d'œuvre entraîne des conséquences importantes sur la prestation de plusieurs services et freine la croissance et le développement dans plusieurs secteurs stratégiques de l'économie québécoise. »

La situation est telle que « le gouvernement a lancé l'Opération main-d'œuvre – En action pour réduire la rareté de la main-d'œuvre, qui mise sur la formation en soutenant la persévérance et la diplomation des étudiants, d'une part, et sur l'adaptation des compétences et la requalification des travailleurs, d'autre part. Les secteurs visés sont la santé et les services sociaux, l'éducation et les services de garde éducatifs à l'enfance, les technologies de l'information, le génie et la construction »<sup>32</sup>.

Il ne fait aucun doute que les étudiants internationaux diplômés au Québec constituent un bassin potentiel formidable pour une main-d'œuvre qualifiée, formée selon nos critères, et profitant d'un haut facteur d'intégration. Et ce, quelle que soit leur langue maternelle ou celle dans laquelle ils ont fait leurs études. C'est à la collectivité qui les accueille de saisir cette occasion et de leur donner accès à un apprentissage adéquat du français, par les initiatives du gouvernement, des universités et des entreprises ainsi que par la participation à la vie citoyenne.

L'Opération main-d'œuvre déployée par le gouvernement définit notamment des mesures particulières à certains secteurs stratégiques pour la croissance de l'économie, soit :

- le secteur des technologies de l'information;
- le secteur du génie;
- le secteur de la construction.

Trois secteurs où le recrutement de travailleurs internationaux est l'objet d'une bataille entre les pays et les entreprises pour attirer des professionnels. Or, favoriser l'attraction des talents des universités est un levier bien plus puissant et efficace pour retenir des talents ici et les initier au français dans un environnement positif.

Chaque université a ses programmes phares et peut démontrer la pertinence de son offre et du profil de ses diplômés pour le développement économique du Québec.

Pour Concordia, mentionnons l'ensemble des compétences liées à la technologie et au génie de l'économie verte et de l'électrification.

L'inauguration par Concordia d'un nouveau campus thématique francophone consacré à la transition énergétique à Shawinigan s'inscrit d'ailleurs parfaitement dans les priorités établies par le gouvernement en matière de développement économique; de collaboration entre la recherche, la formation et l'industrie; et de partenariat entre Montréal et les régions. Or, le recrutement d'un nombre suffisant de talents pour répondre aux besoins du Québec passe par le recours à des étudiants ou à des travailleurs de l'étranger.

### **Un rôle crucial dans les finances des universités et des politiques gouvernementales de financement du réseau universitaire**

Malgré une amélioration lors de la dernière révision de la formule de financement, une partie encore très importante du financement des universités est répartie en fonction de l'effectif étudiant.

Le critère de l'effectif étudiant, calculé en équivalent temps plein pour la subvention à l'enseignement et à la recherche, monopolise une proportion encore très importante du financement global des universités, nuisant à la prévisibilité de la subvention, et ce, pour plusieurs raisons.

Au cours des dernières années, les enjeux démographiques, la compétition avec le marché du travail et l'effet postpandémique qui ont frappé les universités de plein fouet – facteurs sur lesquels elles n'ont aucun contrôle – ont occasionné une baisse du nombre d'étudiants fréquentant le réseau universitaire dans les dernières années et a ainsi eu pour effet de réduire le financement disponible pour les universités.

Or les enjeux démographiques relatifs à la population étudiante locale sont connus depuis un bon moment. Ce n'est d'ailleurs pas un phénomène unique au Québec, et c'est pourquoi les universités de partout en Occident et notamment du reste du Canada se sont lancées dans le recrutement d'étudiants internationaux afin d'honorer leurs obligations financières. Au Québec, ce phénomène est d'ampleur moindre que dans le reste du Canada, mais il s'est tout de même accéléré dans les dernières années sous l'impulsion des dernières politiques gouvernementales de financement des universités.

Le problème fondamental pour le réseau universitaire est le sous-financement structurel et chronique des universités québécoises, qu'une étude chiffre à deux milliards de dollars<sup>33</sup>. C'est dans ce contexte que les gouvernements ont incité les universités québécoises à aller puiser dans les bassins d'étudiants internationaux, à l'instar des universités canadiennes, afin de financer leurs activités et de tenter de

réduire l'écart avec les autres universités du Canada et du monde tout en réduisant la part de financement public pour y arriver.

Les sommes perçues par les universités auprès des étudiants internationaux sont nécessaires au fonctionnement du réseau universitaire et s'élèvent aujourd'hui à près de 520 M\$ par année. De plus, la récente règle budgétaire a instauré une forme de taxe redistributive auprès des étudiants internationaux déréglés afin de financer l'ensemble du réseau. L'imposition de quotas fédéraux menant à une baisse de l'effectif international dans les universités a eu pour effet d'engendrer des pertes de plusieurs dizaines millions au réseau universitaire en plus de creuser le sous-financement de l'ensemble des universités québécoises. Les quotas provenant du décret ministériel ayant suivi l'adoption du Projet de loi 74 l'hiver dernier, ont quant à eux eu l'effet d'une douche froide sur les demandes d'admissions de l'automne.

Enfin, il est important de se rappeler que la stratégie de financement par le recrutement international fait partie intégrante des dernières politiques de financement des universités. En fait, l'actuelle politique de financement des universités 2024-2025 mise directement sur l'attraction et l'intégration des étudiants non québécois<sup>34</sup>. De plus, les règles budgétaires 2025-2026 prévoient déjà un budget de 42,5 M\$ de dollars pour « attirer un plus grand nombre d'étudiants internationaux francophones et francotropes au sein des établissements universitaires francophones, notamment en optimisant les 102 pratiques de recrutement ». Il est actuellement prévu que ce montant augmentera pour éventuellement passer à 85 M\$ par année à compter de 2027-2028<sup>35</sup>.

Dans ce contexte, l'imposition de cibles, de quotas ou de plafonds plus restreint qui viendrait réduire le nombre d'étudiants internationaux universitaires nuirait fortement aux finances de l'ensemble du réseau universitaire. Selon les estimations préliminaires du BCI, le manque à gagner pour le réseau universitaire pourra atteindre 200 M\$, une coupe nette de financement qui viendra s'ajouter à 2 ans de gel relatif du financement provenant du gouvernement.

### **Des acteurs indispensables à l'écosystème de recherche québécois**

Les universités – en particulier leurs chercheurs et leurs étudiants aux cycles supérieurs – jouent un rôle essentiel dans la recherche et le développement (R & D), et apportent une contribution critique à la croissance économique au Québec et dans l'ensemble du Canada.

L'intensité de la R & D au Canada (dépenses brutes de R & D en pourcentage du PIB) est inférieure à la moyenne de l'OCDE depuis plus de vingt ans, principalement en raison de la faiblesse des dépenses de R & D des entreprises (DIRDE). En moyenne, le secteur des entreprises mène 71 % de la R & D dans les pays de

l'OCDE. Or, l'industrie ne représente que 52 % de l'ensemble des dépenses de R & D au Canada. L'intensité des DIRDE aux États-Unis (2,04 % du PIB) est plus de deux fois supérieure à celle du Canada.<sup>36</sup>

Parallèlement, le Canada obtient des résultats relativement bons en ce qui concerne les dépenses en R & D de l'enseignement supérieur (DIRDES). Le Canada s'est classé huitième parmi les pays de l'OCDE pour ce qui est des dépenses en R & D dans l'enseignement supérieur en proportion du PIB en 2020.<sup>37</sup> En 2022, le Canada se classait, avec le Royaume-Uni, au premier rang des pays du G7 pour ce qui est des DIRDES.<sup>38</sup>

En plus d'exécuter et de financer des activités de R & D, les établissements d'enseignement postsecondaire du Québec et du Canada sont essentiels pour former et fournir la prochaine génération de talents novateurs qui seront employés dans l'ensemble de la société. Une fois de plus, le Canada est moins performant dans ce domaine que ses homologues de l'OCDE. En 2017, le Canada s'est classé 21<sup>e</sup> sur 30 pays de l'OCDE pour ce qui est du nombre total de personnes affectées à la R & D pour 1 000 employés.<sup>39</sup>

Ces statistiques montrent que le Québec et le Canada ont besoin de beaucoup plus de personnel hautement qualifié travaillant dans des professions et des domaines qui soutiennent la R & D. Les chiffres confirment également que les universités jouent un rôle surdimensionné pour stimuler l'innovation et assurer la santé économique du Québec et du Canada. Tous les paliers de gouvernement devraient donc faire tout ce qui est possible pour développer, attirer et retenir du personnel de R & D de calibre mondial. Les étudiants étrangers, de même que les professeurs et les chercheurs de l'étranger, représentent un élément clé de cette stratégie. Sans eux, la R & D au Québec et au Canada accuserait un retard encore plus grand par rapport à ses homologues mondiaux.

Dans sa lettre ouverte de novembre dernier, le professeur et ancien Scientifique en chef du gouvernement du Québec rappelait, à juste titre, le caractère critique des étudiants internationaux pour la recherche universitaire au Québec :

Sans l'apport essentiel des étudiants étrangers, mon laboratoire n'aurait tout simplement pas réussi à se démarquer comme un leader mondial en recherche sur la santé mentale et les maladies neurodégénératives. Plusieurs de mes anciens étudiants sont demeurés au Québec, travaillant dans nos collèges et nos universités, dans le secteur privé ou dans la fonction publique, mais aussi à titre d'entrepreneurs, en créant leur propre emploi en démarrant leur entreprise. Leur contribution a été stimulante et gagnante pour l'ensemble de notre société. Et mon exemple est loin d'être unique.<sup>40</sup>

Au cours de la dernière décennie, la production de Concordia en recherche a connu une augmentation importante. L'Université injecte aujourd'hui plus de 300 millions de dollars par an dans l'économie grâce aux connaissances qu'elle génère, en particulier dans des domaines où Montréal et le Québec aspirent à être un leader mondial, comme les arts numériques, le développement durable, l'aérospatiale, la biofabrication et la cybersécurité, pour ne nommer que ceux-là.<sup>41</sup> Au-delà des dollars, la réputation de Concordia attire des étudiants et des chercheurs exceptionnellement talentueux, ce qui contribue à faire de Montréal un pôle d'attraction pour des multinationales, des PME innovantes et des ONG qui font bouger les choses dans le monde entier. Ces organisations investissent en retour chez nous. Ainsi, le projet Volt-Age de Concordia est l'une des plus importantes initiatives de recherche au Canada dans le domaine de l'électrification. Lancé en 2023 grâce à une subvention fédérale de 123 millions de dollars, Volt-Age a ensuite obtenu 87 millions de dollars de la part de plus de 30 partenaires locaux, nationaux et internationaux. Volt-Age a récemment lancé une initiative de 60 millions de dollars pour recruter plus de 500 étudiants à la maîtrise et au doctorat ainsi que des boursiers postdoctoraux. Il y a donc un risque sérieux pour l'écosystème d'innovation de la société québécoise que de nouvelles règles limitant les étudiants internationaux aux cycles supérieurs viennent réduire la disponibilité des chercheurs qualifiés et ainsi conduisent à une réduction de la qualité et du volume de R & D au moment où le Québec et le Canada accusent un retard aussi criant.

### **Recommandation 1 :**

*Considérant le caractère distinctif de la présence historique des étudiants internationaux dans le milieu universitaire ainsi que de leur rôle important sur la vie académique, leur rôle en recherche et du rôle crucial que joue la diaspora de nos diplômés universitaires pour le Québec à l'international, nous recommandons de ne pas réduire davantage le nombre d'étudiants internationaux au niveau universitaire.*

### **Recommandation 2 :**

*Que le gouvernement prenne acte de la tendance actuelle sur les demandes d'inscriptions en provenance de l'international et qu'il abroge le décret de 2025.*

### **Recommandation 3 :**

*Que, si le gouvernement tient absolument à conserver des quotas à travers un décret, qu'il retire les quotas pour les cycles supérieurs.*

## PORTRAIT DE L'ÉVOLUTION DE LA PRÉSENCE DES ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX DANS LES UNIVERSITÉS QUÉBÉCOISES

Au cours des semaines précédant le dépôt du projet de loi 74, il a abondamment été question de l'augmentation du nombre d'étudiants internationaux sur le territoire québécois. Le gouvernement a notamment invoqué une hausse de 140 % des étudiants internationaux depuis 2014<sup>42</sup> afin de justifier le dépôt du projet de loi 74.

À l'époque, il nous avait alors semblé important de faire un portrait à jour de la situation dans les universités québécoises afin d'éclairer au mieux les membres de la commission. Nous croyons qu'il sera utile à la commission dans le cadre de la présente étude, que nous rappelions les principaux constats que nous avons pu présenter.

Donc, si depuis 2014 le nombre d'étudiants internationaux avait augmenté de 140 %, les plus récents chiffres du Bureau de coopération universitaire (BCU) nous montrent que la hausse avait plutôt été de 66 %<sup>43</sup> dans le réseau universitaire. Considérant qu'historiquement les universités disposent du lot des étudiants internationaux, une croissance majeure a donc eu lieu à l'extérieur du réseau universitaire au cours de la dernière décennie. À ceci, il est important d'ajouter que le réseau universitaire québécois a subi une baisse sans précédent du nombre d'inscriptions d'étudiants internationaux à l'automne 2024.

Nous croyons enfin que certains mythes fréquemment disséminés dans l'espace public doivent aussi être combattus, et les plus récentes tendances, prises en compte par les décideurs. Depuis la déréglementation des droits de scolarité pour les étudiants internationaux en 2018, la croissance des étudiants internationaux a été soutenue par des politiques de financement gouvernementales incitant l'attraction des étudiants internationaux. Les universités québécoises de langue anglaise ont cependant vu leur nombre d'étudiants internationaux baisser de 5 % alors que le nombre d'étudiants internationaux dans les universités francophones a crû de 56 %<sup>44</sup>. Certaines universités francophones ont vu leur nombre d'étudiants internationaux doubler voire tripler durant cette période, et ce particulièrement en région. Ainsi, contrairement à la croyance populaire, s'il est vrai que l'Université Concordia accueille encore aujourd'hui un nombre important d'étudiants internationaux, elle occupe pourtant que le 7<sup>e</sup> rang des établissements universitaires en ce qui a trait à la proportion d'étudiants internationaux dans son effectif étudiant global, les 4 premiers rangs étant occupés par des établissements appartenant au réseau des universités du Québec.

Enfin, l'analyse des chiffres du BCI nous illustre notamment que si la politique de déréglementation des droits de scolarité et des politiques subséquentes de financement des universités ont engendré une hausse du nombre d'étudiants internationaux, cette hausse ne s'est pas opérée dans le réseau universitaire anglophone et elle a surtout profité au réseau des universités du Québec<sup>45</sup>. La hausse importante du nombre d'étudiantes et d'étudiants internationaux dans les universités francophones était donc tout à fait conforme aux souhaits et à la planification du gouvernement du Québec.

Cependant, il nous semble important que le gouvernement prenne acte des changements majeurs qui se sont opérés dans le marché des étudiants internationaux à la suite des nombreux changements apportés dans les règles, programmes et processus encadrant les étudiants internationaux au Québec et au Canada. En effet, l'imposition de quotas ainsi que de nombreuses modifications réglementaires touchant les étudiants internationaux et ce tant au Canada qu'aux Québec ont entraîné une baisse de 45,9% des demandes d'admission en provenance de l'international entre avril 2024 et avril 2025<sup>46</sup>, aggravant le sous-financement universitaire. En fait, la baisse anticipée des inscriptions des étudiants internationaux, nous permet d'estimer une perte nette pouvant totaliser plus de 200 M\$ pour le réseau universitaire en 2025-2026.

## LIMITES ET IMPACTS DU PROJET DE LOI 74

À la suite de l'adoption du projet de loi 74, le gouvernement du Québec a instauré, pour l'année 2024-2025, des mécanismes de contrôle visant à limiter le nombre d'étudiants internationaux, notamment en introduisant un système de quotas fondé sur le nombre de **demandes de certificat d'acceptation du Québec** reçues. Cette approche soulève plusieurs problèmes majeurs. D'abord, dans un contexte déjà marqué par une baisse des inscriptions internationales au Canada, tout délai supplémentaire — qu'il soit fédéral ou provincial — a pour effet d'accentuer cette tendance à la baisse. Il devient donc crucial que le gouvernement collabore activement avec les établissements d'enseignement supérieur pour **accélérer le traitement des demandes**, sans quoi l'attrait du Québec comme destination académique pourrait être compromis. Toutefois, le problème le plus fondamental réside dans la **méthode de calcul des quotas** elle-même, qui repose sur une logique administrative déconnectée de la réalité institutionnelle des universités.

En effet, les universités planifient leurs cohortes d'étudiants internationaux en fonction du nombre de demandes d'admission reçues, du nombre de lettres d'acceptation émises et du taux de conversion observé — soit la proportion d'étudiants ayant effectivement confirmé leur inscription. Or, le choix de baser les quotas uniquement sur le volume de demandes de certificats d'acceptation du Québec soumise l'année précédente suppose, à tort, que ce taux de conversion demeure stable d'une année à l'autre, ce qui est peu réaliste dans un environnement en pleine mutation notamment à la vue de la chute drastique des demandes d'admission.

De plus, les changements administratifs récents dans le traitement des certificats d'acceptation du Québec — notamment l'augmentation des refus de renouvellement et la réduction de la durée des autorisations — ont contribué à gonfler artificiellement le nombre total de demandes. Par exemple, un étudiant qui doit soumettre deux demandes de certificats d'acceptation du Québec en une seule année, en raison d'un permis de courte durée, comptera pour deux dans les quotas, alors qu'il s'agit du même individu. Il en résulte un risque sérieux que certaines universités dépassent artificiellement leur quota de demandes de certificats d'acceptation du Québec, tout en accueillant en réalité moins d'étudiants qu'à l'année précédente. Cette situation illustre les limites d'un modèle de régulation mal adapté aux dynamiques réelles du terrain. C'est pourquoi nous recommandons que les **demandes de renouvellement de certificats d'acceptation du Québec soient exclues du calcul des quotas**, afin d'éviter les distorsions et de mieux refléter le nombre véritable d'étudiants présents sur le territoire.

#### **Recommandation 4 :**

*Que, si le gouvernement tient absolument à conserver des quotas à travers un décret, qu'il retire les quotas pour les demandes de renouvellements de certificats d'acceptation du Québec.*

#### **Recommandation 5 :**

*Que le gouvernement améliore et accélère les procédures conduisant à l'obtention ou au renouvellement d'un certificat d'acceptation du Québec.*

### **PEQ : RÉCOMPENSER LES DÉMARCHES DE FRANCISATION**

Tout d'abord, il existe une fausse perception que les étudiants internationaux dans les universités francophones, surtout aux cycles supérieurs, parlent tous français. Plusieurs universités francophones l'ont-elles même admis. C'est la compétence réelle en français des étudiants à la fin de leur parcours et non pas la langue de l'institution qui doit primer.

Notre population étudiante compte un grand nombre d'étudiants francophones et francotopes ainsi que d'étudiants qui travaillent avec acharnement pour apprendre le français afin de s'établir au Québec.

Nous avons à cœur d'outiller nos étudiants afin de leur permettre de travailler et de vivre en français au Québec par l'entremise de programmes inclusifs qui valoriseront davantage le français. À titre d'exemples, nous travaillons sur les initiatives ci-dessous.

- En partenariat avec le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, nous développons un programme complet de francisation pour les étudiants anglophones et allophones incluant des formations complémentaires axées sur les disciplines et professions.
- Notamment, et puisque nos étudiants au 1<sup>er</sup> cycle venant de l'extérieur du Québec doivent obtenir 30 crédits de plus que les étudiants québécois, nous sommes en discussion avec le ministère de l'Enseignement supérieur afin d'inclure les cours de français dans l'offre de formation.

- Nous intégrons une offre en francisation pour les étudiants dans les services de gestion de carrière et d'intégration au marché du travail.
- En collaboration avec des partenaires du milieu professionnel et le réseau des universités québécoises, nous développons des formations immersives intensives en région qui permettront aux étudiants de développer leurs capacités linguistiques dans un contexte d'apprentissage tout en leur permettant de découvrir la société québécoise francophone.

Avant sa suspension temporaire, le Programme de l'expérience québécoise volet diplômé avait été modifié afin d'en exclure les diplômés des cégeps et des universités anglophones. Cette mesure a eu pour effet de retirer l'accès au programme à plusieurs francophones et francophiles dans nos programmes en plus de décourager plusieurs étudiants qui étaient en pleine démarche de francisation. Nous croyons aussi que la distinction est inéquitable puisqu'elle exclut des diplômés qui ont un excellent niveau de français dans les universités anglophones mais permet l'accès à des étudiants dans des universités francophones, particulièrement aux cycles supérieurs et qui ont un niveau de français bien moins élevé. De notre point de vue, la modification est contre-productive et va à l'encontre des objectifs de l'orientation 3 du ministère visant une proportion de plus de 75 % de connaissance du français chez les personnes immigrantes permanentes et favoriser l'apprentissage du français parmi les personnes résidentes non permanentes.

### **Recommandation 6 :**

*Que le gouvernement préserve le Programme de l'expérience québécoise volet diplômés tout en le modifiant pour que les critères prennent en compte les compétences réelles en français de la personne candidate plutôt que du statut linguistique de son programme universitaire.*

Depuis le 1er novembre 2024, le gouvernement fédéral exige une compétence linguistique minimale de niveau 7 en français et en anglais, selon les Niveaux de compétence linguistique canadiens (NCLC/CLB), pour l'obtention d'un permis de travail post diplôme. Le gouvernement du Québec demande que seule la connaissance du français soit prise en compte. Cette exigence linguistique, bien que motivée par la volonté de renforcer l'usage du français, pourrait néanmoins s'avérer contre-productive.

En effet, de nombreux étudiants étrangers complètent leurs études au Québec avec un niveau intermédiaire avancé, sans avoir encore atteint le seuil exigé. Les deux années de travail offertes par le permis post diplôme constituent une période clé durant laquelle ces diplômés peuvent parfaire significativement leur français tout en

s'intégrant activement au marché du travail québécois. Imposer dès la fin des études un niveau 7 risquerait donc d'exclure inutilement des talents prometteurs, qui auraient pu contribuer à la société québécoise de façon durable après avoir eu le temps nécessaire pour atteindre le niveau linguistique requis.

Par ailleurs, cette exigence risquerait d'avoir un effet particulièrement délétère sur le recrutement et la rétention des étudiants aux cycles supérieurs, notamment au doctorat. À l'heure actuelle, plusieurs d'entre eux obtiennent un permis post diplôme afin de poursuivre leur parcours dans le même laboratoire de recherche, à titre de chercheurs postdoctoraux. Ces personnes représentent une main-d'œuvre extrêmement spécialisée, difficilement remplaçable, qui joue un rôle clé dans l'avancement de la recherche, tant dans les universités francophones qu'anglophones. En leur refusant l'accès au permis post diplôme pour des raisons strictement linguistiques, on risque de compromettre la continuité des projets de recherche, d'affaiblir nos capacités en innovation et de diminuer l'attractivité du Québec comme pôle universitaire et scientifique. Une telle politique, bien qu'animée par des objectifs légitimes de francisation, pourrait paradoxalement affaiblir les leviers mêmes qui permettent à des chercheurs étrangers de s'intégrer durablement en français dans la société québécoise.

#### **Recommandation 7 :**

*Considérant les impacts négatifs que la mesure aurait sur la rétention de chercheurs postdoctoraux que le gouvernement du Québec ne demande pas au gouvernement fédéral une compétence en français de niveau 7 pour accéder au permis de travail de 2 ans post-diplôme.*

## RAPPEL DES RECOMMANDATIONS

### **Recommandation 1 :**

*Considérant le caractère distinctif de la présence historique des étudiants internationaux dans le milieu universitaire ainsi que de leur rôle important sur la vie académique, leur rôle en recherche et du rôle crucial que joue la diaspora de nos diplômés universitaires pour le Québec à l'international, nous recommandons de ne pas réduire davantage le nombre d'étudiants internationaux au niveau universitaire.*

### **Recommandation 2 :**

*Que le gouvernement prenne acte de la tendance actuelle sur les demandes d'inscriptions en provenance de l'international et qu'il abroge le décret de 2025.*

### **Recommandation 3 :**

*Que, si le gouvernement tient absolument à conserver des quotas à travers un décret, qu'il retire les quotas pour les cycles supérieurs.*

### **Recommandation 4 :**

*Que, si le gouvernement tient absolument à conserver des quotas à travers un décret, qu'il retire les quotas pour les demandes de renouvellements de certificats d'acceptation du Québec.*

### **Recommandation 5 :**

*Que le gouvernement améliore et accélère les procédures conduisant à l'obtention ou au renouvellement d'un certificat d'acceptation du Québec.*

### **Recommandation 6 :**

*Que le gouvernement préserve le Programme de l'expérience québécoise volet diplômés tout en le modifiant pour que les critères prennent en compte les compétences réelles en français de la personne candidate plutôt que du statut linguistique de son programme universitaire.*

### **Recommandation 7 :**

*Considérant les impacts négatifs que la mesure aurait sur la rétention de chercheurs postdoctoraux que le gouvernement du Québec ne demande pas au gouvernement fédéral une compétence en français de niveau 7 pour accéder au permis de travail de 2 ans post-diplôme.*

## ANNEXES

**Tableau 1 : Variation du nombre d'étudiants internationaux dans les universités québécoises depuis la politique de déréglementation de 2018**

Répartition des étudiants internationaux dans les universités québécoises – Trimestres d'automne 2018 et 2024*				
Université	Automne 2018	Automne 2024	Variation (réelle)	Variation (%)
<b>Bishop's</b>	525	417	-108	-21%
<b>Concordia</b>	7953	7751	-202	-3%
<b>McGill</b>	11035	10353	-682	-6%
<b>Universités anglophones</b>	19513	18521	-992	-5%
<b>Laval</b>	3988	6190	2202	55%
<b>Montréal</b>	5588	7985	2397	43%
<b>HEC</b>	2141	2023	-118	-6%
<b>Polytechnique</b>	2478	2837	359	14%
<b>Sherbrooke</b>	1601	2603	1002	63%
<b>Universités du Québec</b>	9225	17281	8056	87%
<b>ÉNAP</b>	76	735	659	867%
<b>ÉTS</b>	1463	2858	1395	95%
<b>INRS</b>	409	435	26	6%
<b>TÉLUQ</b>	26	58	32	123%
<b>UQAC</b>	1341	2415	1074	80%
<b>UQAM</b>	3704	5287	1583	43%
<b>UQAR</b>	446	1144	698	157%
<b>UQAT</b>	301	471	170	56%
<b>UQO</b>	354	1197	843	238%
<b>UQTR</b>	1105	2681	1576	143%
<b>Universités francophones</b>	25021	38919	13898	56%
<b>Croissance totale universités</b>	44534	57440	12906	29%

Sources : BCI, Données préliminaires relatives aux inscriptions au trimestre d'automne 2019 et 2024

**Tableau 2 : Proportion d'étudiants internationaux par université en 2024**

Université	Taux d'étudiants internationaux (%)
INRS	64%
UQAC	35%
ÉNAP	33%
ÉTS	31%
McGill	28%
Polytechnique	27%
Concordia	21%
UQTR	18%
UQO	17%
Montréal	17%
UQAR	17%
UQAM	15%
Bishop's	15%
HEC	15%
Laval	13%
Sherbrooke	10%
UQAT	9%
TÉLUQ	1%

Source : BCI, Données préliminaires relatives aux inscriptions au trimestre d'automne 2024

## NOTES, SOURCES ET RÉFÉRENCES

---

<sup>1</sup> Volume 10, [Savoirs sans frontières : Regards sur l'impact de la communauté étudiante internationale universitaire au Québec](#)

<sup>2</sup> Volume 10, [Savoirs sans frontières : Regards sur l'impact de la communauté étudiante internationale universitaire au Québec](#)

<sup>3</sup> Pierre Saint-Arnaud, « [Les demandes d'admission d'étudiants étrangers dans les universités s'affaissent](#) ». *Le Devoir*

<sup>4</sup> Bureau de coopération interuniversitaire, [Données préliminaires relatives aux inscriptions au trimestre d'automne 2023](#)

<sup>5</sup> Université Concordia, [Concordia en chiffres, Inscriptions en 2023-2024](#)

<sup>6</sup> Université Concordia, [Briller par notre impact sur la société, Rapport du recteur 2024](#)

<sup>7</sup> Université Concordia, [Concordia en chiffres, Inscriptions en 2023-2024](#)

<sup>8</sup> Université Concordia, [Étudiantes et étudiants du Québec, Une communauté francophone](#)

<sup>9</sup> Université Concordia, [Concordia en chiffres, Inscriptions en 2023-2024](#)

<sup>10</sup> Université Concordia, [Concordia en chiffres, Inscriptions en 2023-2024](#)

<sup>11</sup> Site Web de l'[Association des diplômés de l'Université Concordia](#)

<sup>12</sup> Consortium canadien de recherche sur les étudiants universitaires

<sup>13</sup> Association canadienne pour les études supérieures, Enquête canadienne auprès des étudiants à la maîtrise et au doctorat

<sup>14</sup> Association canadienne pour les études supérieures, Enquête canadienne auprès des étudiants à la maîtrise et au doctorat

<sup>15</sup> Times Higher Education, THE Young University [Rankings 2024](#)

<sup>16</sup> QS, Top 50 Under 50 [Rankings](#)

<sup>17</sup> [Times Higher Education \(THE\) Impact Rankings 2024](#)

<sup>18</sup> [Times Higher Education \(THE\) Impact Rankings 2024](#)

<sup>19</sup> [Times Higher Education \(THE\) Impact Rankings 2024](#)

<sup>20</sup> En 2024, l'Université Concordia a choisi de ne pas poser sa candidature aux fins du classement général. Elle s'est plutôt concentrée sur la présentation de données et de preuves à l'appui pour 6 des 17 objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU. Concordia compte parmi les 80 meilleures universités du monde au regard de trois ODD, selon le palmarès Impact Ranking de l'organisation Times Higher Education.

<sup>21</sup> Emery Berger, [CSRankings: Computer Science Rankings, Software Engineering](#)

<sup>22</sup> [Bloomberg Businessweek, Best Business School Rankings 2024-2025](#)

<sup>23</sup> QS, World University Rankings by [Subject 2024](#)

<sup>24</sup> [Maclean's, Canada's Best Comprehensive University's for 2025](#)

<sup>25</sup> [2023 Global Ranking of Academic Subjects, Shanghai Ranking](#)

<sup>26</sup> QS, World University Rankings by Subject 2024

<sup>27</sup> Université Concordia, « [Concordia codirigera un nouveau réseau canadien pour la cybersécurité de 160 millions de dollars](#) »

<sup>28</sup> Université Concordia, « [Le gouvernement du Canada accorde à l'Université Concordia une subvention de recherche historique de 123 millions de dollars pour électrifier la société et décarboner les collectivités](#) »

<sup>29</sup> Chambre de commerce du Montréal métropolitain, [La contribution des universités du Grand Montréal à l'économie du Québec](#)

<sup>30</sup> Volume 10, [Savoirs sans frontières : Regards sur l'impact de la communauté étudiante internationale universitaire au Québec](#)

<sup>31</sup> Ministère de l'Enseignement supérieur, [Plan stratégique 2023-2027](#)

<sup>32</sup> Gouvernement du Québec, [Opération main-d'œuvre – En action pour réduire la rareté de la main-d'œuvre](#).

<sup>33</sup> Groupe de recherche en économie publique appliquée (GREPA), [Évaluation comparative du financement des universités – Étude de cas : Colombie-Britannique, Danemark, France, Ontario, Norvège, Royaume-Uni et certains établissements américains](#).

<sup>34</sup> Ministère de l'Enseignement supérieur, [Politique de financement des universités 2024](#)

<sup>35</sup> Ministère de l'Enseignement supérieur, [Règles budgétaires et calcul des subventions de fonctionnement aux universités du Québec, Année universitaire 2025-2026](#)

<sup>36</sup> Innovation, Sciences et Développement économique Canada, [Indicateurs de performance et cibles : Accroître l'investissement dans la recherche et le développement](#)

<sup>37</sup> Association canadienne des professeures et professeurs d'Université (ACPPU), [Canada et le monde](#)

<sup>38</sup> Statistique Canada, [Dépenses en recherche et développement dans le secteur de l'enseignement supérieur, 2021-2022](#)

<sup>39</sup> Innovation, Sciences et Développement économique Canada, [Indicateurs de performance et cibles : Accroître l'investissement dans la recherche et le développement](#)

<sup>40</sup> Remi Quirion, [« Les étudiants étrangers en enseignement supérieur sont une mine d'or gris pour le Québec »](#), *Le Devoir*

<sup>41</sup> Université Concordia, [« Selon une nouvelle étude, Concordia a ajouté deux milliards de dollars à l'économie du Québec en 2022 »](#)

<sup>42</sup> François Carabin, [« Québec réduira le nombre d'étudiants étrangers, mais ne sait pas de combien »](#), *Le Devoir*

<sup>43</sup> Bureau de coopération universitaire, [Données préliminaires relatives aux inscriptions au trimestre d'automne 2014](#)

Bureau de Coopération universitaire, [Données préliminaires relatives aux inscriptions au trimestre d'automne 2024](#).

<sup>44</sup> Bureau de coopération universitaire, [Données préliminaires relatives aux inscriptions au trimestre d'automne 2019](#)

Bureau de coopération universitaire, [Données préliminaires relatives aux inscriptions au trimestre d'automne 2019](#)

<sup>45</sup> Bureau de coopération universitaire, [Données préliminaires relatives aux inscriptions au trimestre d'automne 2019](#)

Bureau de coopération universitaire, [Données préliminaires relatives aux inscriptions au trimestre d'automne 2024](#)

<sup>46</sup> Pierre Saint-Arnaud, [« Les demandes d'admission d'étudiants étrangers dans les universités s'affaissent »](#). *Le Devoir*